HOT-DOG MIX 15pcs
THEO

INGREDIENTS

Viande de boeuf * (36%), viande de poulet séparée* (30%), eau, fécule de pomme de terre, graisse de poulet (3.8%), sel, oignons, ***isolat de soja***, herbes et épices (contient ***moutarde, céleri***), sucre, émulsifiant : di-, tri- et polyphosphates, ***protéine du lait***, antioxydant: acide ascorbique, arôme de fumé, bouillon en poudre (sel, protéines hydrolysées de colza et mais, maltodextrine), exhausteur de goût: glutamate monosodique, conservateur: nitrite de sodium.
* Origine UE.

Peut contenir des traces *d'arachides, d'œufs et de gluten (blé).*

COMPOSITION NUTRITIONELLE PAR 100G

valeur nutritive:	1009 kJ /244 kcal
lipides:	21,5 g
graisse saturé:	8,71 g
glucides:	1,8 g
sucre:	0,3 g
protéines:	10,7 g
sel:	1,63 g

GMO-INFORMATION

Ce produit est exempt de matières premières génétiquement modifiées.

CONDITION D'ENTREPOSAGE ET D.L.U.O.

- Conserver dans un endroit sec, à température de chambre. Après ouverture, se conserve encore 2 jours au frais (max 7°C).
- 3 ans à partir du date de fabrication

MODE D'EMPLOI

- Se consomment froides ou chaudes.
- Réchauffer dans l'eau pendant 10 minutes sans faire bouillir.

EMBALLAGE

12 unités de vente boîte a 15 saucisses par carton.

LE BOÎTE

Dimensions	Poids Net	Poids brut	Poids Net égoutté
diamétre x hauteur = 99 x 241,5 mm	1,8kg	2,12kg	1200g

EAN code article: 5410371750087

CARTON

Dimensions	Poids Net	Poids brut
LxBxH = 410 x 308 x 243 mm	21,60kg	25,74kg

EAN code carton: 5410371001080

PALLETISATION EURO

Dimensions	Cartons par couche	Couches par palette	Cartons par palette
120 x 80 mm	5	5	25

PALETTES A 4-ENTRÉE

Dimensions	Cartons par couche	Couches par palette	Cartons par palette
120 x 80 cm	5	5	25

CODE INTRASTATISTIQUE

16.01.0099

LISTE DES ALLERGENES

1. Céréales contenant du gluten et produits dérivés	-
2. Crustacés et produits dérivés	-
3. Œufs et produits dérivés	-
4. Poisson et produits dérivés	-
5. Arachides et produits dérivés (cacahuètes)	-
6. Soja et produits dérivés	+
7. Lait et produits dérivés (y compris lactose)	+
8. Fruits à coque et produits dérivés (noix)	-
9. Céleri et produits dérivés	+
10. Moutarde et produits dérivés	+
11. Sésame et produits dérivés	-
12. Dioxyde de soufre et sulfites (> 10 mg/kg) et produits dérivés	-
13. Lupin et produits dérivés	-
14. Mollusques et produits dérivés	-

* moins que 10 ppm dans le produit final, ne doit pas être déclaré.
Peut contenir des traces *d'arachides, d'œufs, de gluten (blé), de lait, de moutarde, de céleri et de soja*.